

Conseil Municipal du 7 juin 2014

Présents : Annie Ayral, Gérard Amiel, André Dilinger, J.Michel Desplan, , J.Guy Dejean, Cédric Sagué, Henri Desplan, Alain Treil, Sylvain Camus

Absents : excusés : procurations J.Damien LABORDE à Cédric SAGUE et Serge PAVAN à Annie AYRAL

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame le Maire procède à l'approbation du conseil municipal du 19 avril 2014 qui est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Gérard AMIEL

Ordre du jour :

1. Devis ONF programme 2013/2014 : Travaux demandés par l'ONF

- Remise en état de la route forestière du bois de l'Ombre depuis l'embranchement du chemin du barrage au Mémorial de l'Ours : devis de l'entreprise BORDES de 2013 pour montant **4760€**, montant maintenu.
- Création d'un fossé à la Coume d'Artigascou et empierrement ponctuel de la chaussée pour un montant pour les 2 réalisations de **7250€**

Propositions acceptées à l'unanimité, mais visite sur le terrain pour les travaux de 2^e lot

2. Attribution de subventions aux associations :

Le Conseil Municipal à l'unanimité par 10 voix pour, se prononce favorablement sur le versement d'une subvention aux associations suivantes :

- Club des amis de Melles : 600€
- Jardin botanique : 200€
- Pompiers : 100€
- Samaid : 250€

Jean-Michel DESPLAN président du club des Amis de Melles a quitté la salle du conseil durant le vote de la subvention attribuée à cette association.

3. SMEA - Délibération de transfert des résultats du service d'eau potable :

Madame le Maire propose le vote de cette délibération, Monsieur Dillinger en charge du dossier fait les commentaires des documents joints au compte rendu.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la délibération de transfert des résultats.

4. Compte rendu de la réunion municipalité/Association de chasse du 24 mai 2014 :

Mme le Maire informe le Conseil de la proposition d'un nouveau bail et d'une charte de l'éthique de la chasse. Ce nouveau bail entraînera une modification des statuts de l'association de chasse.

5. Projet de réfection de la salle des fêtes

Des devis ont été demandés à des entreprises de la région. Dès réception la Commission d'appel d'offres sera convoquée pour les étudier et choisir l'entreprise. La décision sera présentée au prochain CM. Mme le Maire rappelle l'urgence de ces travaux budgétés pour 2014 et le souhait de la municipalité de les voir terminés avant la fin de l'année.

6. Défibrillateur :

Achat et demande de subvention pour le défibrillateur. Le choix de son positionnement se porte sur les toilettes publiques.

Approbation à l'unanimité .

7. Compte rendu jugement Mairie de Melles/Association des Apiculteurs de France :

Le Tribunal Administratif de Toulouse rejette les conclusions présentées par la commune, annule la décision du maire de Melles du 16 août 2011 et condamne la commune à :

- Abroger l'arrêté du 9 février 2011
- Verser une somme de 1200€ à l'Union nationale de l'apiculture française

8. Tribunal Administratif ATGER/Mairie de Melles :

Madame le Maire informe le CM que M. ATGER attaque la commune dans le cadre des ventes des biens vacants de 2013 et demande l'annulation de la décision du 19 décembre relatif à la vente de la parcelle C363.

Nous avons jusqu'au 22 juillet 2014 pour présenter notre mémoire, André Dillinger est chargé de la rédaction.

9. Questions diverses :

- Etats des sentiers : 2 journées de travaux de remise en état des sentiers de la commune ont été effectuées par l'employé communal et des bénévoles de la commune. Il est prévu le 8 et le 22 juin 2 journées citoyennes de travaux sur les sentiers : l'appel au volontariat a été repris sur le site internet de la commune.
- Vente d'un lot de bois en forêt communal de Melles : vendu à un acheteur espagnol pour un montant de **86 800€**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h, la réunion du prochain CM est fixé le 26 juillet 2014 à 17h